L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

FEUILLE SUPPLÉMENTAIRE — 19 JANVIER

NOUVELLE-ORLEANS:
DIMANCHE, 19 JANVIER.

On lit dans les journaux

(CONTINUE.)

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
DU CRESCENT.
A la Nouvelle-Orléans.

Conformément aux conditions requises de sa charte, la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent soumet le tableau suivant de ses affaires, savoir:

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1855 ..... 602,204 27
Dividende de 10 pour cent payé le 1er janvier 1855 ..... 144,177 31
..... $1,006,207 58

Primes sur les risques d'incendie $602,904 57
Primes sur les risques de la mer 208,480 30
Primes sur les risques de rivières 240,518 28
Primes sur les risques de la vie 4,923 43
..... $1,056,827 58

Primes à déduire sur les risques non expirés 120,028 42
Primes remboursées 52,625 04
..... 172,653 46 — $883,174 12

Montant de primes gagnées dans l'année expirée comme ci-dessus ..... $ 543,786 66
Perte payée dans la même période, savoir —
Sur les risques d'incendie $129,506 91
" de la mer 132,778 30
" des rivières 213,130 13
..... $475,415 34
Réassurances, frais, profits et pertes, intérêts, en compte, etc. ..... 91,811 55 — 383,603 79
Bénéfices net dans l'année expirée le 30 juin 1855 ..... $ 233,182 87

L'actif de la compagnie se compose ainsi:
Montant prêté dans des bons sur hypothèques valant le double du montant prêté $865,500 00
Prêts sur des actions de banques et sûretés publiques, à terme, $164,205
Sur demande, $113,000 ..... 277,205 00
Billets à recevoir (billets sur primes) 290,066 11
Place dans des propriétés 68,075 83
Placé dans des actions de banques, 520 actions 57,897 50
Placé dans des bons de la ville consolidés 53,730 00
Montant du surplus primes en voie de perception 26,146 64
En caisse 179,087 08
..... $1,113,960 62

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Qu'il soit connu que le 23 juillet 1855, personnellement a comparu devant moi, Juge de Paix dans et pour la susdite ville, C. M. Bradford, Charles J. Mangeot, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent, à la Nouvelle-Orléans, lequel ayant des diplômes signés conformément à la loi, déclare que le susdit tableau est exact et est une copie exacte de l'original de ladite compagnie.

JOSEPH PROBASCO, président.
JEAN LESDOLIGNIE, secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi, ce 23 juillet 1855. (Signé) CHAS. M. BRADFORD, J. P.

La direction a déclaré aujourd'hui un dividende de trente pour cent sur le bénéfice net de l'année dernière. Des certificats seront émis à cet effet, à partir de la 1re août prochain. Le reste du bénéfice net, de l'année sera consacré à faire face aux réclamations pendantes ou non réglées contre la compagnie.

La direction a décidé également qu'il sera payé un intérêt de six pour cent sur les dépôts de primes de 1854. Cet intérêt sera payé aux détenteurs par présentation de leurs certificats au Bureau de la compagnie.

Le bureau est au No 140, rue du Canal.

DIRECTEURS:
John Pemberton, B. O. Vignaud, Pierre McCaghy, Jos. N. Nevins, O. Guillard, T. Mangeot, H. P. Voorhies, Pierre Poutz, F. J. Bryant, W. Vogel, Milton Berger. 14 janv

Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CAPITAL, 100 rue du Canal.

CETTE Compagnie, incorporée en mars 1856, assure contre l'incendie, les risques maritimes et des rivières et contre l'incendie, aux prix modérés des primes. Elle offre aux assurés, comparé, 10 pour cent, par les primes qui lui sont payées.

Son capital est de $200,000
Elle possède les valeurs suivantes:
En caisse $106,196 17
Billets à recevoir, portant hypothèque sur propriétés assurées dans la ville de la Nouvelle-Orléans 230,968 81
Billets à recevoir, à courte échéance, pour primes 17,800 17
Scrip reçu des Compagnies Mutuelles 2,000 00
Debiteurs divers pour primes en voie de collection 45,141 96
Actions de Banque 41,942 62
Total $443,044 11

Directeurs:
J. R. Lapeyre, L. Milhaudon,
W. Vogt, L. Jumel,
F. Pauta, J. P. J. Roman,
E. Rocheron, J. Tujan,
J. Reed.
J. TUYES, Président.
L. C. ADAM, Secrétaire. 28 janv—1m

Tapis anglais.

NOUVEAUTÉS qui en mettent directement d'ARMINETTES dont collèrent manufacturés de J. CROSLEY & FILS, BOMANY & PARDOE, un grand assortiment de Tapis de velours, et Brussellas, devants de cheminées assortissant, tapis pour escaliers.

Nous avons reçu récemment de New-York, un nouvel assortiment de TROIS PLY, INGRAINS, TAPIS FORT TRAMES, TOILES CIRÉES de toutes dimensions, TAPIS DE TABLE et de PLANCHES, PAILLASSONS, NATTES, ARAT JOUES dessus tout à fait nouveaux, &c., et nous vendons aux plus bas prix de la place.

17 janv — 120, Canal Bonnet Noire

GHOSJEAN & BENEVEAU,
No 58, rue Royale, enseigne Bouteille.

Informent leurs amis et la public en général, que par suite du bail changement de domicile, ils ont actuellement nouvelle leur adresse. On trouvera constamment chez eux un assortiment varié de Bouteilles de tout genre, tels que, mêlées de salons et de chambres à coucher en bois de rose, acajou et noyer, en meubles antiques de diverses qualités, en lits, bureaux, armoires, chaises, tables de toutes dimensions, tels, lits, porte-manteaux, lavabos, etc., et par travers.

Ils entreprennent, comme par le passé, les pose de cuisses et tapis, les réparations et déménagement et loient des meubles pour salons et parties.

La grandeur du leur leur leur permet également de prendre des meubles en magasinage. 10 nov

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 15 janv 1856.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes du 15 mars 1855 au 15 mars 1856 ..... [illegible]
Montant des risques non courus le 15 mars 1856 ..... 57,280 26
Montant total des primes ..... [illegible]

Assurances contre l'incendie 199,230 76
Assurances maritimes 147,779 29
Assurances sur les rivières 135,843 07
..... 484,853 12

Moins les primes sur risques non terminés 297,067 66
Primes remboursées 5,498 20
..... 302,565 86 — 182,287 26

Primes gagnées pendant l'année
Pertes pendant l'année:
Assurances contre l'incendie 26,219 00
Assurances maritimes 61,116 65
Assurances sur rivières 67,076 70
..... 154,412 35
Réassurances 20,813 65
Dépenses, intérêts, etc 20,137 10
..... 195,363 10 — 286,913 45
Bénéfice net pour l'année expirant le 15 mars 1856 ..... 101,766 56

L'actif de la compagnie se compose ainsi:
Billets à recevoir, portant hypothèque spéciale sur propriétés 48,974 13
Billets à recevoir, à courte échéance, pour primes 146,048 78
Billets à recevoir, provenant du monopole 175,000
Primes en recouvrement 22,000 00
Créances sur d'autres compagnies 14,000
Espèces en banque 61,501 73
Total de l'actif 468,524 13

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Qu'il soit connu que le 16 mars 1856, personnellement, le soussigné, juge de paix dans et pour la ville et susdite paroisse, a reçu du Président de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Rivières de l'Ouest, qui, étant dûment assermenté, conformément à la loi, déclarant que le rapport ci-dessus est une copie exacte de l'original de ladite compagnie.

(Signé) CHARLES BRIGGS, président.
(Signé) H. P. JANYIER, secrétaire.
Juré et signé devant moi, ce 16 mars 1856.
(Signé) C. M. BRADFORD.
Deuxième juge de paix pour la paroisse d'Orléans.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Qu'il soit connu que le 23 juillet 1855, personnellement a comparu devant moi, Juge de Paix dans et pour la susdite ville, C. M. Bradford, Charles J. Mangeot, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent, à la Nouvelle-Orléans, lequel ayant des diplômes signés conformément à la loi, déclare que le susdit tableau est exact et est une copie exacte de l'original de ladite compagnie.

(Signé) C. J. MANGEOT, secrétaire.
Assermenté et signé par devant moi, ce 23 juillet 1855. (Signé) CHAS. M. BRADFORD.

La direction a déclaré aujourd'hui un dividende de trente pour cent sur le bénéfice net de l'année dernière. Des certificats seront émis à cet effet, à partir de la 1re août prochain. Le reste du bénéfice net de l'année sera consacré à faire face aux réclamations pendantes ou non réglées contre la compagnie.

La direction a décidé également qu'il sera payé un intérêt de six pour cent sur les dépôts de primes de 1854. Cet intérêt sera payé aux détenteurs par présentation de leurs certificats au Bureau de la compagnie.

Le bureau est au No 140, rue du Canal.

DIRECTEURS:
John Pemberton, B. O. Vignaud,
Pierre McCaghy, Jos. N. Nevins,
O. Guillard, T. Mangeot,
H. P. Voorhies, Pierre Poutz,
F. J. Bryant, W. Vogt,
Milton Berger. 14 janv

Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CAPITAL, 100 rue du Canal.

CETTE Compagnie, incorporée en mars 1856, assure contre l'incendie, les risques maritimes et des rivières et contre l'incendie, aux prix modérés des primes. Elle offre aux assurés, comparé, 10 pour cent, par les primes qui lui sont payées.

Son capital est de $200,000
Elle possède les valeurs suivantes:
En caisse $106,196 17
Billets à recevoir, portant hypothèque sur propriétés assurées dans la ville de la Nouvelle-Orléans 230,968 81
Billets à recevoir, à courte échéance, pour primes 17,800 17
Scrip reçu des Compagnies Mutuelles 2,000 00
Debiteurs divers pour primes en voie de collection 45,141 96
Actions de Banque 41,942 62
Total $443,044 11

Directeurs:
J. R. Lapeyre, L. Milhaudon,
W. Vogt, L. Jumel,
F. Pauta, J. P. J. Roman,
E. Rocheron, J. Tujan,
J. Reed.
J. TUYES, Président.
L. C. ADAM, Secrétaire. 28 janv—1m

INSTITUTIONS.

Pensionnat et Externat pour les Demoiselles.
Sous la direction de Mlle CHARPAIN.

CE pensionnat, dont l'ouverture nous fait le 1er novembre prochain, offrira aux mères de famille toutes les garanties désirables à maintenir en d'éducation.

On enseignera la lecture, l'écriture, la grammaire, l'histoire sacrée et moderne, la géographie, la géographie, l'arithmétique, la littérature, les langues, les sciences physiques, les arts, &c. Un maître sera en son sein particulier sur la discipline et la tenue.

Quant à l'éducation religieuse et morale des élèves, les parents pourront très-heureusement compter sur un temps à l'enseignement de cet art.

Chaque élève, indépendamment de la leçon, aura l'exercice chaque jour sous la surveillance de la professeur.

Les directrices, voulant, autant qu'il lui sera possible, rendre complète l'éducation des enfants qui lui seront confiées, a établi un moyen en l'un apprendra à faire les ouvrages d'utilité et d'agrément.

En été, les classes commencent à huit heures et finissent à trois; elles recommencent à quatre, jusqu'à nuit.

En hiver, elles commencent à huit heures et finissent à trois; elles recommencent à quatre jusqu'à nuit.

CONDITIONS.

Les pensionnaires payent, non compris la blanchissage, 1er quartier:
Un demi-pensionnaire ..... $
Un pensionnaire ..... $
Les 2e et 3e quartiers ..... $
Les 4e et 5e quartiers ..... $
Les 6e et 7e quartiers ..... $
Les 8e et 9e quartiers ..... $
Les 10e et 11e quartiers ..... $
Les